

# FORMATION METTRE EN PLACE L'ACCUEIL SÉCURITÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice des travailleurs (CDI, CDD, Apprenti, Stagiaire, Intérimaire) qu'il intègre dans son entreprise (Article L4141-2 du Code du Travail)

## Contenu de la formation

1 jour (7 heures)

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Instruire le salarié sur les mesures de prévention à appliquer et la conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Les conditions de circulation dans l'entreprise
- ✓ Les conditions d'exécution du travail
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre

### Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

### Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels.

### Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique

### Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

### Les obligations réglementaires de l'entreprise utilisatrice en matière d'HSE

L'accueil des nouveaux arrivants:  
- Le but est d'intégrer rapidement le nouvel arrivant à l'entreprise : formalités administratives, dotations de l'outillage et ou de l'équipement, informations, formations.  
- Lui fournir les renseignements pratiques du lieu de travail, son activité.  
La formation / information interne

### Les obligations réglementaires des salariés en matière d'HSE

#### Définitions :

Dangers, risques, situation dangereuse, incidents, accidents, dommages, ...

#### La signalisation : pictogrammes, marquage au sol, ...

#### Les conditions de circulation :

Informer le salarié dès son arrivée des risques auxquels par ignorance ou imprudence il peut être exposé  
Lui montrer le plan de circulation afin qu'il adapte son comportement et prenne la mesure des risques lors de ses déplacements  
Analyser le déplacement des personnes sur le lieu d'activité  
Adapter son discours et s'assurer qu'il a bien compris les informations

#### Les équipements de protection : EPI / EPC, ...

#### Les risques en entreprise :

Familles de risque  
Situations dangereuses  
Dommages

### Identification et analyse des risques

#### Moyens de protection / prévention

#### Les acteurs internes et externes : Rôle et missions

#### Conditions d'exécution du travail

En se référant aux modes opératoires, phase par phase, rechercher les risques et dégager les moyens de prévention. Choisir les informations qui intéressent en particulier le salarié.  
Lui montrer comment procéder et expliquer l'importance des bons gestes.  
Lui rappeler qu'il doit alerter l'encadrement de toute situation dangereuse

#### Conduite à tenir en cas d'accident

Commenter l'affiche « appel en cas d'accident »  
Indiquer les accès principaux pour faciliter les issues de secours...

#### Dispositions complémentaires

## Suivi et évaluation

**Modalités de suivi :** Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

**Modalités d'évaluation :** Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

## Les +++ de ce stage

**Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.**

**Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.**  
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

**Délivrance d'une Attestation de formation/compétence**

## Offre tarifaire

**TVA à 0%.**

**Remise de 5%, 10% ou 15%** appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.